



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2016-006**

\*\*\*

**Objet :**

**Concours des vitrines de Noël**

Délibération affichée le :

L'an deux mille seize et le neuf février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

**Pouvoirs :** SERVEL Olivier à COLOMBIER François - LABEUR Martine à VAILHE Bruno – DURAND Véronique à DEBEAUCE Christine - BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène – LONGIN Thierry à BLANES Michel – BONNET Jean-Louis à SOTO Jean-François - CABOCHE Chrystelle à CHRISTOL Marcel – EDMOND-MARIETTE Gérard à LECOMTE OLIVIER - DEJEAN Anne Marie à SUQUET Maguelonne – GOMEZ René à CONTRERAS Sylvie

**Absents :** Mme Annie LEROY

Convocation du 29 janvier 2016

Mme Amélie MATEO est élue secrétaire à l'unanimité.

Madame Christine DEBEAUCE, Conseillère municipale déléguée, rappelle aux membres du Conseil Municipal, qu'un concours des vitrines de Noël a été organisé avec l'association Gign'Action en faveur de l'ensemble des professionnels de la commune. Ce concours proposait trois prix :

- ✓ Prix pour la vitrine la plus féérique
  - ✓ Prix pour la vitrine la plus écologique
  - ✓ Prix pour la vitrine la plus originale
- comme stipulé dans le règlement du concours.

Afin d'encourager les trois gagnants, une somme de 150 € leur est attribuée. Pour cette édition, les lauréats sont :

- ✓ Vitrine la plus féérique « pharmacie de la Croix Verte » - Boulevard pasteur
- ✓ Vitrine la plus écologique « Floralties » - Place de Verdun
- ✓ Vitrine la plus originale « Vivivap » - Boulevard Saint Louis

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **28 voix POUR (unanimité)**

- ACCORDE la dotation de 150 € aux commerçants ci-dessus nommés dans le cadre du concours des vitrines de Noël – édition 2015.
- INSCRIT au budget les sommes au budget 2016

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

M. le Maire,  
Jean-François SOTO



Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20160209-DEL2016-006-AI  
Date de télétransmission : 10/02/2016  
Date de réception préfecture : 10/02/2016